

EXPERTISE EN ÉVALUATION IMMOBILIÈRE



A l'issue de la formation, vous serez capable de mettre en oeuvre les dispositions réglementaires, d'estimer la valeur d'un bien immobilier, de rédiger une évaluation, d'estimer la valeur des différents types de biens immobiliers, d'apporter à son client un avis et un service éclairés et d'établir un rapport d'expertise.

Contenu de la formation:

JOUR 1 - Matinée : Expert : réglementations, qualités, rôles

- Présentation et objectifs ;
- Définition de l'expertise, qualifications de l'expert et domaines d'intervention ;
- Charte en expertise ;
- Ethique professionnelle ;
- Mission et diligence ;
- Différence entre les différents types d'estimation (rapport d'expertise/avis de valeur)

JOUR 1 - Après Midi : la visite du bien à expertiser

- Préparation d'une visite
 - documents nécessaires pour une expertise immobilière ;
 - matériels nécessaires à la visite du bien ;
- Déroulement d'une visite ;
- Discussion et analyse avec le client ;
- Analyse du bâtiment ;
- Les principaux éléments caractérisant le bâtiment ;
- Les surfaces (rappel des définitions utiles, usages) ;
- Les points particuliers ;
- La situation environnementale ;

JOUR 2 et 3 - La rédaction d'un rapport d'expertise

- Présentation de rapports pour un entier immeuble et d'un bien en copropriété ;

DURÉE

- 3 jours - 21 heures

PUBLIC

Toute personne amenée à évaluer des biens immobiliers (agent immobilier, négociateur, agent commercial,...) ou tout professionnel souhaitant se former dans le domaine de l'expertise en évaluation immobilière.

PRÉREQUIS

Expérience dans les métiers de l'immobilier.

TARIFS

Nous consulter.

INTERVENANT

Expert formateur qualifié

VALIDATION

Évaluation finale

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 8 Rue des peupliers, Bâtiment D, 59810 Lesquin

03 20 78 97 77 – 07 82 74 84 73 – estimenord@gmail.com

SIRET 87827163400015

EXPERTISE EN ÉVALUATION IMMOBILIÈRE



DURÉE

- 3 jours - 21 heures

PUBLIC

Toute personne amenée à évaluer des biens immobiliers (agent immobilier, négociateur, agent commercial,...) ou tout professionnel souhaitant se former dans le domaine de l'expertise en évaluation immobilière.

PRÉREQUIS

Expérience dans les métiers de l'immobilier.

TARIFS

Nous consulter.

INTERVENANT

Expert formateur qualifié

VALIDATION

Évaluation finale

- Analyses détaillées et rôles des rubriques/paragraphes de ces rapports :
 - Missions : mandant ; but de l'expertise ; usage ; considérations
 - Liste des documents à communiqués
 - Désignation
 - Situation : environnement macro et micro ;
 - Description : terrain, immeuble ;
 - Surface : type de surfaces et calcul de la S.U.P ;
 - Origine de propriété
 - Conditions d'occupation
 - Urbanisme : R.N.U , P.L.U : étude d'un règlement de zone ;
 - Diagnostics et réglementations sanitaires : diagnostics ; amiante, plomb.. salubrité, péril .. ;
 - Travaux : travaux nécessaires, travaux financés.. ;
 - Fiscalité : taxe foncière, plus-value..
 - Estimation : appréciation qualitative du bien, appréciation qualitative de la situation, appréciation qualitative du marché
 - Méthodes d'évaluation : obtention et interprétation des références, choix des méthodes, justifications, fonctionnement des méthodes
 - Conclusion

Étude de plusieurs modèles de rapport et rédaction d'un rapport d'expertise

Exercices pratiques, études de cas, retours d'expériences tout au long de la formation

A l'issue de la formation et après validation d'un questionnaire auprès de l'expert formateur, une certification de Mon Campus Tertiaire vous sera remise.